

Z'avez bien lu la charte des principes pour l'islam de France ?

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 19 janvier 2021



Bien qu'un peu contraint ces temps-ci, j'en ai fait un tout petit survol...

D'abord, il faut la récupérer et ne pas attendre que l'on vous dise, les média à la pointe, ce qu'il faut en penser en allant chercher à la source...

<https://www.cfcml-officiel.fr/presentation-de-la-charte-des-principes-pour-l-islam-de-france-au-president-de-la-republique/Charte-des-principes-17.01.2021>

A vous de vous faire votre propre opinion, pour ma part en voici simplement de brèves remarques sur l'esprit et de rares points du texte de 8 pages.

Un exemple, je ne sais pas ce qu'est l'**éthique islamique** !
Si elle est aussi éthique, comment se fait-il que tant de musulmans particulièrement pieux hantent nos prisons ?
Comment les valeurs musulmanes sont-elles compatibles avec la république Française (actuelle ou à venir ? c'est une question à poser...) quand il s'observe tant de femmes voilées, jusqu'à

de très jeunes fillettes alors que la charte prétend reconnaître l'égalité homme-femme ?

L'article 3 sur la liberté de croyance et dont la reconnaissance de l'apostasie assorti de la première partie du verset 256 de la sourate 2 montre la perversité sous-jacente !

Les musulmans savent parfaitement l'opposition entre la fin et le début de ce verset et son contexte !

Dans son écriture complète *"Nulle contrainte en religion *! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroît au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient."*, l'apostasie est interdite au musulman puisque **"L'ANSE LA PLUS SOLIDE, QUI NE PEUT SE BRISER"**.

Quant au contexte, la sourate 2 première sourate de Médine voyait Mahomet rechercher l'alliance des tribus juives pour se défendre des Mecquois. Une fois assuré de sa puissance, Mahomet a fait un sort aux tribus juives, n'ayant plus besoin d'elles ! Le sort qui attendra ceux qui sont assez fous pour se fier aux promesses du CFCM !

* : la première fois que j'ai entendu l'argument, ce fut par Tariq Ramadan lors d'une émission TV sur France 2, la consultation du coran m'a tout de suite éclairé !

Quant à la référence à la sourate 10 verset 99, qu'il faut étudier avec l'ensemble des versets -souvent ne pas se contenter du verset lui-même, qui l'entourent, on a un salmigondis de contradictions menaces à la clef !

Je vais rapidement passer à l'article 5 "Toutes les formes de racisme, de discrimination et de haine de l'autre, notamment les actes antimusulmans, les actes antisémites, l'homophobie et la misogynie sont des délits pénalement condamnés."

Les musulmans ne se sont pas oubliés en victimes mais ont poussé l'impudence à montrer la lâcheté de nos gouvernants en omettant sciemment les actes anti-chrétiens qui sont courants, tant dans la profanation d'églises que l'assassinat de

chrétiens jusque dans des églises !

.

Quant à l'article 9, une resucée de dénonciation de la haine anti-musulmane et présente les attitudes victimaires –un argument intrinsèque de l'islam du musulman toujours victime et ne faisant que se défendre- contre un racisme d'Etat, comme étrangères à l'islam.

Ils ne sont pas prêts de faire leur examen de conscience ces gens là !

Ah, que suis-je bête, c'est un principe chrétien cela !

Et je pourrais continuer !